



JOURNAL HUMORISTIQUE

ABONNEMENT — UN AN, 50 Centins

H. BERTHELOT, Redacteur

A. P. PIGEON, ADMINISTRATEUR
No 1786 Rue Ste-Catherine

Le Conte de Monto-Christin

DEUXIEME PARTIE

CHAPITRE XVII

OU LE CANARD ENTRE EN SCÈNE

Une couple d'heures plus tard le Trou fut transféré de la prison aux cellules du poste central. Il comparut ensuite dans le cabinet particulier du Recorder qui le condamna seulement à \$10 d'amende ou à quinze jours de prison aux travaux forcés, le tout assaisonné d'une verte mercuriale sur le danger des mauvaises compagnies.

Le CANARD averti par un messenger du poste se transporta en toute hâte à l'hôtel de ville pour y verser dans la caisse du Recorder les \$10 d'amende.

Le Trou en sortant de la Cour essaya vainement de savoir le nom du philanthrope qui s'intéressait si vivement à son sort.

Il interrogea les détectives, mais ces derniers gardèrent le silence avec une attitude de sphynx.

Les regards qu'ils lancèrent sur le Trou étaient assez significatifs.

Celui-ci en se séparant des officiers leur dit :

—Vous pouvez compter sur moi. Je serai bon garçon pour vous autres lorsque l'occasion s'en présentera. Vous n'avez pas obligé un ingrat.

Inutile de dire ce que fit le Trou en sortant du poste central.

Deux heures plus tard il avait son plumet dans un des caboulots de la rue St-Paul, entre la rue Bonsecours et la gare du Pacifique.

Lorsque sonna l'Angelus du soir, il avait varloché tout l'argent qu'il avait dans sa poche, moins une cinquantaine de centins.

Il déambula pendant une couple d'heures sur la rue Craig où il rencontra de vieux amis qui réussirent à l'émêcher complètement.

Cette dernière soulographie ne le fit pas tomber entre les mains des constables, parce que cette nuit-là il faisait un froid de loup, 22° au-dessous de zéro. Les gardiens de la paix pour ne pas geler sur pieds s'étaient réfugiés dans les passages des bureaux des journaux et se chauffaient près des calorifères à vapeur.

Le Trou passa la nuit chez un ami qui lui fit partager son lit dans une maison de pension de la rue Hermine.

Le lendemain matin notre pochar avait suffisamment cuvé son whisky pour assister aux séances de la Cour du Recorder et de la Cour de Police.

C'était là les endroits où il devait rencontrer des copains.

Quelle ne fut pas sa stupéfaction lorsqu'il vit Batemi et Torieusieff conduits, entre une parenthèse de constables, devant le magistrat de police.

Il comprit ce qui venait d'arriver à ses nouveaux amis.

Ils étaient arrêtés sous la prévention d'avoir assassiné M. Beltapet.



CHASSEURS EMBARRASSÉS

BOWELL et LAURIER ont également peur du gibier. Le premier qui se risquera dans le champ est sûr d'être dévoré.

CHAPITRE XVIII

UNE DESCENTE CHEZ BATEMI

Après avoir fait subir au Trou l'interrogatoire que nous avons rapporté dans un chapitre précédent, les détectives Arcand et Lafontaine se mirent à filer Batemi et Torieusieff.

Ces deux coquins ne sortaient qu'à la brunante.



LES DEUX COQUINS

Pour se rendre au théâtre de leurs opérations, dans les environs du Marché Bonsecours, ils avaient soin de suivre les rues les moins fréquentées par le public.

Les limiers de la police avaient des raisons particulières pour ne pas les arrêter en flagrant délit de vol dans les auberges de la rue St-Paul.

Ils tenaient à les pincer dans leur domicile. Là devaient être les principales pièces à conviction.

Il était évident pour nos policiers que Torieusieff jouait le second violon dans le drame ténébreux de la rue St-Denis.

En s'attachant au pas des voleurs comme leur ombre, ils avaient recueilli quelques bribes de leur conversation

où il y avait des allusions au meurtre de M. Beltapet.

La veille du jour où le Trou avait recouvré sa liberté, les agents firent irruption dans la maison de Batemi.

Le propriétaire de céans, son confrère Torieusieff et une couple de tire-laine de la rue Jacques-Cartier étaient autour d'une table chaude.

On y jouait gros jeu et les boissons fortes coulaient à flot.

Les joueurs, grâce à leurs libations fréquentes, avaient la langue déliée.

Les éclats de leurs voix pouvaient être entendus des passants intrigués par les noces continuelles qui se faisaient dans la maison de la rue Lamontagne.

En entrant dans le salon, les détectives, guillemetés par quatre constables du poste de la rue des Seigneurs, ordonnèrent aux joueurs de ne pas bouger de leur place.

Les policiers gardèrent toutes les issues.

Le détective Arcand montra au maître de la maison le warrant dont il était armé.

Les voisins avaient déposé une plainte contre Batemi, l'accusant de tenir une maison de désordre et de troubler la paix publique.

Selon les us et coutumes de la police, toutes les personnes trouvées dans la maison avaient été mises en état d'arrestation.

Le détective Lafontaine courut au kiosque d'alarme le plus proche et téléphona pour requérir le fourgon de la patrouille.

Cinq minutes plus tard, Batemi et ses compagnons étaient dirigés sur le poste central.

Les deux détectives restèrent dans la maison et y firent les recherches les plus minutieuses.

Ils fouillèrent l'habitation de la cave au grenier sans trouver le moindre objet qui put incriminer Batemi et Torieusieff comme les auteurs du crime de la rue St-Denis.

Au moment où ils remettaient leurs capots pour sortir Lafontaine eut l'idée de lever le prélat du passage qui était bossé à plusieurs endroits.

En levant l'étoffe huilée il découvrit plusieurs liasses de papier.

C'était évidemment le pot aux roses.

Les deux détectives rentrèrent dans le salon et firent l'examen de leur trouvaille.

Un des paquets contenait une trentaine de billets de banque. Le moindre billet était de \$20.



UN DES PAQUETS

Dans les autres liasses ils trouvèrent des documents concernant les affaires privées de feu M. Beltapet.

C'était des copies d'obligation, d'hypothèques, et des billets promissoires.

Le doute ne pouvait plus exister sur la provenance de ces papiers.

En continuant leurs recherches sous le prélat les agents trouvèrent une enveloppe cachetée contenant un document assez volumineux. Sur l'enveloppe était l'inscription suivante :

"Ceci est mon testament : A n'être ouvert que six semaines après ma mort par mon notaire M. Griffou."

Au bas le t stateur avait apposé ses initiales.

Après avoir examiné l'enveloppe, Arcand s'adressa à son collègue :

—Il ne nous est point permis d'ouvrir ce testament. Nous irons le déposer demain matin chez le substitut du procureur-général. Il fait partie des pièces à conviction.

(A suivre.)

Boulevard St Lambert

LA PHARMACIE NATIONALE

La plus belle pharmacie de Montréal est sans contredit la Pharmacie Nationale, dans le Monument National, 216 rue St-Laurent. M. E. Giroux, jr, y tient un stock des plus variés de parfums et de médicaments de toutes espèces. Le magasin est une véritable bonbonnière. Avis à ceux qui désirent faire des emplettes à l'occasion des fêtes.

HOTEL ST-LAURENT.—Cet établissement si avantageusement connu du public voyageur, est maintenant la propriété de MM. Robillard et Fils qui lui ont fait subir une restauration complète pour le classer parmi les hôtels de premier ordre, Cave fourni des meilleurs vins. Menu toujours varié à table d'hôtes. Prix très modérés, 86 rue St-Laurent.

—Pour une barbe fin de siècle, allez donc chez Emlo, au Riendeau. Il vous fait ça dans le joint.

Boulevard St Lambert